

## Réactions de la Coalition Eau Secours! au rapport du BAPE sur les gaz de schiste

Montréal, le 11 mars 2011 -- La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau - *Eau Secours!* se demande si les mesures annoncées par le gouvernement du Québec, suite au rapport du BAPE sur les gaz de schiste sont suffisantes pour protéger notre eau.

La Coalition espère que le gouvernement du Québec respectera sa parole et la recommandation du BAPE de tenir une évaluation environnementale stratégique sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste. Un moratoire complet sur la fracturation hydraulique aurait été préférable en attendant les résultats de cette évaluation.

Dans le rapport du BAPE, le manque de connaissances sur nos ressources et réserves en eau ressort de façon criante. Une fraction seulement de nos nappes d'eau souterraines ont été étudiées et les mécanismes de leur régénération sont pratiquement inconnus. L'énorme quantité d'eau nécessaire à la fracturation hydraulique oblige donc le gouvernement, s'il veut être en mesure de protéger notre ressource, à dresser, enfin, le portrait hydrographique complet de notre territoire. Cette étude devra cependant être faite de façon indépendante, et les données recueillies par l'industrie devraient obligatoirement être rendues publiques.

Le manque d'encadrement législatif est grave, et il faut de toute urgence le pallier. Par exemple, la loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau doit être adoptée et effective dans sa totalité si on veut vraiment assurer la protection de l'eau au Québec. La loi des mines a aussi besoin d'être réformée, sinon révoquée; la loi sur le développement durable pourra alors servir à réglementer l'industrie. Les Organismes de Bassins versants, par les plans directeurs de l'eau, doivent avoir les moyens financiers, règlementaires et techniques d'assurer la surveillance des eaux souterraines et de surface. Et les municipalités devront avoir la possibilité d'assurer l'approvisionnement en eau potable de leurs citoyennes et citoyens et de choisir, dans leur plan d'aménagement du territoire, les usages prioritaires qui leur conviennent.

Par-dessus-tout, la population devra être informée, consultée et écoutée, et la transparence qui a manqué jusqu'à maintenant doit devenir la norme. La large mobilisation citoyenne autour du sujet prouve que les Québécoises et les Québécois veulent avoir le contrôle de leur environnement et de leur qualité de vie et qu'ils veulent voir leurs choix respectés par leur gouvernement.

Le BAPE souligne l'importance de protéger l'eau souterraine et les sources d'eau potable. Il note que de grandes quantité d'eau sont nécessaires à la fracturation hydraulique, que ce procédé peut amener des pénuries d'eau, et conseille d'y chercher des alternatives. « *Le Ministre du développement durable, en tant que fiduciaire de notre eau, aura la lourde responsabilité de s'assurer que rien ni personne ne puisse s'approprier, salir ou gaspiller cette ressource essentielle; aucune industrie, aussi payante soit-elle, ne devrait pouvoir acheter un droit à l'eau. En cas de pénurie, les autorités provinciales et municipales devraient toujours pouvoir interdire tout captage d'eau par l'industrie*» déclare Martine Chatelain, présidente d'*Eau Secours!*.

Le secret industriel ne devrait jamais primer sur la protection de l'eau, de l'air, des sols et de l'environnement; voilà pourquoi la déclaration obligatoire des produits utilisés dans le processus de fracturation est absolument nécessaire. En tout temps, la santé publique et le MDDEP devraient connaître et pouvoir interdire les produits jugés dangereux pour la santé et pour l'environnement. L'entreposage d'eaux souillées ou leur traitement devrait faire l'objet d'une surveillance stricte de la part du MDDEP et les infractions devraient faire l'objet d'amendes suffisantes pour réparer les dégâts causés.

L'industrie devrait aussi être responsable de la restauration et de la réhabilitation des sites, car les risques de fuites et de contamination des nappes souterraines peuvent se produire plusieurs années après la fin de l'exploitation. En cas d'accident ou de contamination, les coûts environnementaux et sociaux pour le gouvernement et la population seraient beaucoup plus élevés que les maigres redevances que cette industrie pourrait générer.

Pour la Coalition *Eau Secours!*, le BAPE a fait son travail et c'est maintenant au gouvernement de faire le sien, afin de s'assurer de la protection de l'eau et de l'environnement des Québécoises et des Québécois.